Dans le cadre de notre mandat, nous fixons les tarifs que votre fournisseur vous facture pour l’électricité que vous consommez dans votre maison ou votre petite entreprise. Ces tarifs figurent à la rubrique « Frais d’électricité » de votre facture. Nous fixons aussi les frais de livraison qui couvrent ce qu’il en coûte pour livrer l’électricité jusqu’aux résidences et aux petites entreprises.

Allez à ces sections

- **Types de tarifs de l’électricité**
- **Tarifs et prix de l'électricité**
- **Prix de l’électricité dans les contrats d’approvisionnement en énergie**
- **Rajustement global**
- **Calcul de votre facture d’électricité**

Types de tarifs de l’électricité

Il existe trois types de tarifs différents pour les consommateurs qui achètent leur électricité auprès de leur service public. Nous rajustons les taux le 1er novembre :

Avec la tarification selon l’heure de consommation et le tarif d’électricité de nuit très bas, le prix dépend de **quand** vous consommez de l’électricité. Cela signifie que vous pouvez gérer vos coûts d’électricité en décalant votre consommation à des périodes où les prix sont moins élevés, dans la mesure du possible.

Avec la tarification par paliers, le prix dépend de la **quantité** d’électricité que vous consommez au cours d’un mois.

Tarifs selon l’heure de la consommation +

Tarif d’électricité de nuit très bas +

Tarification par palier +

Si vous êtes un client résidentiel ou une petite entreprise, vous pouvez choisir de passer d’une tarification selon l’heure de consommation à une tarification par paliers, ou inversement. À partir du 1er mai 2023, les services publics d’électricité qui seront prêts pourront proposer le tarif d’électricité de nuit très bas. Renseignez-vous auprès de votre service public pour savoir s’il offre déjà ce tarif. D’ici le 1er novembre 2023, tous les services publics devront proposer le tarif d’électricité de nuit très bas à leurs clients. **En savoir plus**

En ce qui concerne les consommateurs qui ont signé un **contrat** avec un détaillant d’énergie, le prix est fixé dans le contrat. La Commission de l’énergie de l’Ontario ne réglemente pas ce type de tarification. **En savoir plus sur les contrats**

Tarifs et prix de l'électricité

La tarification établis par la CEO pour le 1er novembre 2022 en vertu de la GTR sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les tarifs d’électricité de nuit très bas ont été initialement fixés pour le 1er mai 2023. **Tarifs d’électricité – analyse historique**

Tarifs selon l’heure de la consommation

Périodes de la tarification selon l’heure de la consommation	❄ **Hiver** (1er nov - 30 avril)	☀ **Été** (1er mai - 31 oct)	**Tarifs selon l’heure de consommation (¢/kWh)**
Période creuse	Jours de semaine, entre 19 h et 7 h, toute la journée les fins de semaine et les jours fériés	Jours de semaine, entre 19 h et 7 h, toute la journée les fins de semaine et les jours fériés	**7,4**
Période médiane	en semaine, de 11 h à 17 h	Jours de semaine, entre 7 h et 11 h et entre 17 h et 19 h	**10,2**
Période de pointe	en semaine, de 7 h à 11 h et de 17 h à 19 h	Jours de semaine, entre 11 h et 17 h	**15,1**

Tarifs d’électricité de nuit très bas

Périodes de la tarification d’électricité de nuit très bas	**Toute l'année**	**Tarifs d’électricité de nuit très bas (¢/kWh)**
Période basse de nuit	Tous les jours 23 h et 7 h	**2,4**
Période creuse de la fin de semaine	Les fins de semaine et les jours fériés 7 h et 23 h	**7,4**
Période médiane	Jours de semaine 7 h et 16 h, 21 h et 23 h	**10,2**

Périodes de la tarification d’électricité de nuit très bas	Toute l'année	Tarifs d’électricité de nuit très bas (¢/kWh)
Période de pointe	Jours de semaine 16 h et 21 h	**24**

Tarification par palier

Seuils de palier	❄ **Hiver** (1er nov - 30 avril)	☀ **Été** (1er mai - 31 oct)	Tarifs par palier (¢/kWh)
Palier 1	Résidentiel – 1 000 kWh/mois Non résidentiel – 750 premiers kWh/mois	Clients résidentiels — Première tranche de 600 kWh/mois Clients non résidentiels – Première tranche de 750 kWh/mois	**8,7**
Palier 2	Résidentiel – pour l’électricité consommée au-delà de 1 000 kWh/mois Non résidentiel – pour l’électricité consommée au-delà de 750 kWh/mois	Clients résidentiels : pour l’électricité consommée lorsque les 600 kWh par mois sont atteints Clients non résidentiels : pour l’électricité consommée lorsque les 750 kWh par mois sont atteints	**10,3**

Prix de l’électricité dans les contrats d’approvisionnement en énergie

Moins d’un client sur dix s’approvisionne auprès d’un détaillant d’électricité. Si vous envisagez de signer un contrat d’approvisionnement en énergie, vous paierez le prix qui figure dans le contrat et que nous ne réglementons pas. **En savoir plus sur les contrats**.

Rajustement global

La plupart des entreprises de production d’énergie obtiennent un prix garanti pour l’électricité qu’ils produisent. Le rajustement global reflète la différence entre le prix garanti et l’argent que les producteurs d’énergie touchent sur le marché de gros. Le rajustement global peut aussi couvrir les coûts de certains programmes de conservation.

Tous les consommateurs d’électricité doivent payer une partie du rajustement global. Les Tarifs selon l’heure de la consommation, les Tarifs d'électricité de nuit, très bas, et les tarifs par palier comprennent déjà une estimation du rajustement global. Si vous signez un contrat avec un détaillant, vous devrez payer votre contribution au rajustement global en plus des frais du contrat. Les coûts de rajustement global apparaîtront dans une ligne distincte sur votre facture d’électricité.

Pour en savoir davantage sur le rajustement global,
visitez le site Web de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (en anglais seulement).

Calcul de votre facture d’électricité

Les services de distribution de l’électricité livrent l’électricité jusqu’à votre maison ou à votre petite entreprise et émettent vos factures, à moins que vous soyez le client d’un fournisseur de compteur individuel. Utilisez notre calculatrice pour estimer votre facture mensuelle. Vous pouvez également comparer votre facture actuelle avec ce à quoi votre facture pourrait ressembler si vous signez un contrat avec un détaillant d’énergie.

Utilisez notre calculatrice de facture dès maintenant. →